



Déjeuner du Cercle Europe et Economie sociale Avec Guillaume Balas – avril 2015

Guillaume Balas a débuté sa présentation en expliquant être l'ancien président du groupe socialiste de la région Ile de France. Il a dans ce cadre été confronté à la question du modèle économique en Ile de France dans les trente prochaines années, ce qui l'a amené à découvrir l'économie sociale et solidaire.

Il a expliqué que celle-ci permet d'effectuer un lien entre les domaines économique, démocratique et écologique, qui constituent les différentes facettes de la crise actuelle.

Définitions et frontières de l'économie sociale et solidaire

M. Balas a souligné le travail qu'il cherche à réaliser entre les circuits économiques et l'emploi, afin d'aborder les choses de façon différente, pour que la Commission européenne puisse élaborer de nouvelles stratégies.

En effet, M. Balas a souligné que l'économie sociale et solidaire est un secteur qui crée de l'emploi durable. Toutefois, ses frontières ne sont pas toujours perçues de la même manière par différents interlocuteurs. Il a également relevé qu'il y a différentes définitions de l'économie sociale et solidaire selon les pays. De plus, on assiste selon l'eurodéputé à un réel « danger » idéologique au niveau européen : sous la Commission Barroso, l'idée prévalait que toutes les entreprises doivent être des entreprises capitalistes classiques. M. Balas a cependant déclaré ne pas savoir si cette idéologie sera également présente sous la Commission Juncker. Selon lui, la Commissaire actuelle en charge de l'entrepreneuriat social, Mme Bienkowska peut être à l'écoute, semble prudente, mais avance finalement peu et ne dit rien sur cette thématique. L'idée d'inviter la Commissaire à s'exprimer en commission de l'emploi a été reprise par M. Balas.

Le député a déclaré à ses interlocuteurs être « prêt à travailler avec [eux] ». Il a précisé qu'il s'agit d'essayer d'avancer ensemble lorsque tout le monde est d'accord, pour une meilleure compréhension de l'économie sociale et solidaire.

M. Balas a mis en garde contre une opposition entre un modèle que l'on qualifierait d'historique et un modèle plus moderne, qu'il s'agirait selon lui de ne pas opposer. Le député a estimé qu'il faut travailler sur deux niveaux de définitions : une définition qui soit large au départ, puis des sous définitions, avec notamment le modèle coopératif.

Cependant, M. Balas s'est dit d'accord avec ses interlocuteurs, suite à une intervention ayant souligné la différence entre entreprise sociale et économie sociale: il s'agit de ne pas confondre entreprise sociale et ce qu'on entend au niveau européen par « Social Business ». De plus, il a été souligné que les statuts sont protecteurs des manières de fonctionner des acteurs de l'économie sociale, et que les références statutaires ont permis à ces derniers de faire face à la crise, bien que cet argument soit rarement évoqué.

La question du manque de compréhension au niveau européen des modèles de l'économie sociale a une nouvelle fois été soulignée. M. Balas appelle ce phénomène la « différence culturelle ».

Guillaume Balas est député européen d'Ile-de-France depuis mai dernier.

En 2010, il est élu président du groupe PS au Conseil régional d'Ile-de-France, après y avoir été conseiller régional dès 2004.

M. Balas est professeur d'histoire-géographie, profession qu'il a continué d'exercer jusqu'à son élection au Parlement européen.

Au sein du Parlement européen, M. Balas siège à la Commission de l'emploi et des affaires sociales et est membre suppléant à la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire.

M. Balas est par ailleurs secrétaire général et porte-parole du courant *Un Monde d'Avance*, sensibilité du PS qu'il co-anime aux côtés de Benoît Hamon et d'Henri Emmanuelli.

En ce qui concerne la position des nouveaux Etats membres sur l'économie sociale et solidaire, M. Balas a noté des évolutions. Ainsi, si depuis la première vague ils étaient dans une période immédiatement postcommuniste, et donc très libéraux, la deuxième vague actuelle présente plus d'aspects de réparation d'un libéralisme débridé. Elle est plus ouverte à l'économie sociale de marché.

Le Parlement européen actuel et la position de la France face à l'Union européenne

Aujourd'hui, a noté M. Balas, la composition du Parlement européen semble à première vue indiquer qu'il ne sera pas simple de travailler sur les questions sociales. Or, en réalité, il y a une certaine marge de manœuvre, et notamment au sein de groupes desquels on pourrait s'attendre à une hostilité absolue, à l'image du Mouvement Cinq Etoiles italien, qui est un allié concernant l'économie sociale et solidaire. De même, les Verts soutiennent des positions similaires, et parfois certains libéraux.

Concernant les treize eurodéputés socialistes actuels, ces derniers sont selon M. Balas sérieux et engagés au niveau européen.

Plus fondamentalement, M. Balas a indiqué avoir pris conscience depuis son entrée au Parlement européen du fait que la France ne travaille pas les dossiers européens. La France parle d'Europe, mais elle est peu présente sur la défense concrète d'intérêts. A titre d'exemple, le SGAE envoie parfois des positions qui s'avèrent différentes de celles du ministre. M. Balas considère par ailleurs qu'il y a un besoin de structures intermédiaires, et qu'il faut plus d'échanges.

Il a également indiqué avoir de bons rapports avec la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, qui selon lui est utile lorsqu'il s'agit de fournir des informations techniques. Toutefois, il a reconnu que la France seule ne compte pas dans le Conseil, d'où l'obligation de s'ouvrir à des alliances avec d'autres pays.

Par ailleurs, le député a émis le constat qu'en France, on assiste encore à un débat théorique sur la question européenne, tandis qu'il faudrait en réalité en faire une question pratique, ce que même les Britanniques font pour défendre leurs intérêts de manière pragmatique.

D'autre part, M. Balas a indiqué qu'il y avait un effet collatéral aux 30% d'euroseptiques au Parlement. En effet, désormais, le PPE et le PSE doivent se mettre d'accord de façon contrainte, ce qui entraîne parfois des décisions ultra-minimales.

En ce qui concerne ces députés euroseptiques, ils sont selon M. Balas très différents entre eux, en particulier au sein de la commission des affaires sociales. Les députés FN y sont en effet plutôt libéraux, tandis que les anglo-saxons, c'est-à-dire le UKIP mais également l'ECR, adoptent un discours très dogmatique. Enfin, le Mouvement Cinq Etoiles, st décrit par Guillaume Balas comme un allié sur ces questions, l'économie sociale et solidaire étant proche des structures économiques alternatives qu'il y a en Italie. Les députés de ce Mouvement sont donc très présents dans la commission des affaires sociales, et c'est d'ailleurs grâce à cette présence que cette commission a pu passer un avis très sévère sur le TTIP.

M. Balas a évoqué le TTIP, et a souligné qu'on cherche à faire aller très vite le Parlement européen sur ce sujet. Or la discussion du TTIP traite avant tout des normes. Le député a insisté sur les potentielles conséquences de ce Traité. En effet, les spécificités européennes et les spécificités françaises ne seront pas comprises, et des entreprises américaines pourraient invoquer des « distorsions de concurrence ».

M. Balas a noté que l'ISDS semble être la principale bataille relative aux négociations sur le TTIP. Selon lui, il est difficile à l'heure actuelle de savoir vers quel côté la décision va pencher. Il y a en premier lieu un problème intergouvernemental : les Allemands et les Français sont opposés à l'ISDS mais pour l'instant, il n'y a pas de réouverture de la Commission.

Il faut selon lui être vigilant face à l'argumentaire qui considère que « les justices américaine et européenne sont capables ». De plus, le député a noté qu'au Parlement européen, le TTIP a des partisans absolus, notamment les Italiens, qui font l'impasse sur l'Europe.

En ce moment, l'avis sur le TTIP passe dans les commissions parlementaires. M. Balas a noté que, dans la commission des affaires sociales, une position de refus de l'ISDS a été adoptée mais la route est encore longue et la vigilance est de mise.

Conclusion : évocation du Plan Juncker

Enfin, le Plan Juncker a été évoqué. Il a été noté que si un projet est cofinancé, alors il rentre dans le déficit public, ce qui ne va pas inciter à cofinancer, bien que ce soit la manière la plus classique de réaliser un projet. Par ailleurs, parmi les projets proposés, aucun projet d'infrastructure ne concerne une infrastructure sociale.

Selon M. Balas, le Parlement n'a pas la main mise sur ce sujet, car le président Juncker n'est pas dans une perspective de négociations. De plus, il est assez invraisemblable d'imaginer que le Parlement prendra le risque de refuser ce plan d'investissement si le Conseil l'a approuvé. Le rapport de force est donc assez inégal.

Au sein des commissions d'experts, M. Balas a indiqué s'être battu pour qu'il n'y ait pas que des experts financiers, mais également des représentants sociaux.

Il sera dans tous les cas difficile pour le secteur de l'économie sociale de bénéficier de ce plan de relance de l'économie européenne.
